

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales permet de participer aux élections politiques.

QUI PEUT ÊTRE ÉLECTEUR ?

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour des élections
- Être de nationalité française pour les élections nationales et européennes
- Pour les personnes de nationalités européennes, possibilité d'inscription sur la liste complémentaire municipale et/ou européenne
- Jouir de ses droits civils et politiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LA COMMUNE

- Être domicilié sur la commune
- Avoir la qualité de contribuable (taxe d'habitation, contribution foncière des entreprises, taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties) depuis au moins deux ans
- Être assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public
- Être gérant ou associé majoritaire et unique depuis au moins deux ans

COMMENT S'INSCRIRE ?

- À l'Hôtel de ville, service élections
- Par correspondance via le formulaire d'inscription Cerfa n°12669*02
- Par Internet sur www.service-public.fr

QUAND S'INSCRIRE ?

- Toute l'année
- Année d'élections : au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin

OÙ FAIRE MES DÉMARCHES ?

À l'Hôtel de ville, service élections

DOCUMENTS À FOURNIR ?

Pour le domicile

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

- Un justificatif de domicile au nom propre de moins de 3 mois (factures d'eau, d'électricité, gaz, assurance habitation, téléphone fixe, bulletin de salaire, titre de pension, quittance de loyer)

En cas d'hébergement

- Un certificat d'hébergement de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi que sa pièce d'identité
- Document de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant

Pour un contribuable

- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de deux ans (taxe d'habitation - taxe foncière - CFE)

Pour un gérant (ou associé)

- Décision de nomination
- Attestation sur l'honneur (qualité gérant)
- Justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de deux ans

VOUS AVEZ CHANGÉ DE SITUATION ?

Contactez le service élections - recensement militaire

DÉLAI ?

Immédiat

COÛT ?

Gratuit

En savoir plus

Service élections

Adresse : Hôtel de ville - Place Jean-Jaurès

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

→ [Notice inscription sur les listes électorales](#)